



## Les différentes instances du collège Maurice Clavel

- 1 Le conseil d'administration
- 2 La commission permanente
- 3 Le conseil de discipline
- 4 La commission éducative
- 5 Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- 6 Le conseil de vie collégienne
- 7 La commission "fonds social"
- 8 Le comité de pilotage E3D
- 9 Le conseil pédagogique
- 10 La commission d'appel d'offres
- 11 La commission "menu"
- 12 La commission d'hygiène et de sécurité

Nous souhaitons que ce document vous permette de mieux comprendre les différentes instances du collège. Vous pourrez ainsi préparer vos choix de participation à chacune des instances, en tant que titulaire ou suppléant, avant le conseil d'administration d'installation.

La direction.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **ROLE**

L'établissement public local d'enseignement (EPLE), personne morale de droit public, est administré par un conseil d'administration (CA) qui constitue l'assemblée délibérante de l'établissement. Le CA fixe, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des objectifs définis par les autorités compétentes de l'État, les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements et, en particulier, les règles d'organisation de l'établissement. Au-delà de ses compétences réglementaires, le conseil d'administration est une instance privilégiée de dialogue et d'échanges.

COMPOSITION				
		Titulaires	Suppléants	
Membre	es de droits			
	Principal	M. COFFRE Gilles		
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima		
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen		
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine		
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie		
	Représentants de la collectivité territoriale de	Mme PATOURET Sonia		
	rattachement (Conseil départemental de l'Yonne)	M. HEITZMANN Jordan		
	Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon)			
	Personnalité qualifiée désignée par le Conseil départemental			
Membre	es élus			
	Représentants des personnels d'enseignement et			
	d'éducation			
	u education			
	Représentants des personnels administratifs,			
	techniques, sociaux et de santé			
	Représentants des parents d'élèves			
			T	
	Représentants des élèves			



## **LA COMMISSION PERMANENTE**

### **ROLE**

La commission permanente n'est plus obligatoire suite à des mesures de simplification dans le domaine de l'éducation. le conseil d'administration se prononce lors de la première réunion qui suit le renouvellement de ses membres sur la création d'une commission permanente, et sur les compétences qu'il décide de lui déléguer. La décision de créer une CP induit la délégation de compétences à cette instance. Lorsqu'elle est créée, le conseil d'administration peut également soumettre à la commission permanente toute question sur laquelle il souhaite recueillir son avis.

COMPOSITION		
	Titulaires	Suppléants
Membres de droits	•	
Principal	M. COFFRE Gilles	
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne)		
Membres élus		
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé		
	•	
Représentants des parents d'élèves		
Représentants des élèves		



# **LE CONSEIL DE DISCIPLINE**

## **ROLE**

Le conseil de discipline a compétence pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions et des mesures mentionnées dans le règlement intérieur de l'établissement.

COMPOSITION			
	Titulaires	Suppléants	
Membres de droits			
Principal	M. COFFRE Gilles		
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima		
Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen		
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine		
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie		
Membres élus			
Représentants des personnels			
d'enseignement et d'éducation			
Représentants des personnels			
administratifs, techniques, sociaux et			
de santé			
Représentants des parents d'élèves			
Représentants des élèves			
nepresentants des eleves			



# **LA COMMISSION EDUCATIVE**

## **ROLE**

La commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement et de favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. Elle est également consultée en cas d'incidents impliquant plusieurs élèves.

COMPOSITION			
Membres	de droits		
	Principal	M. COFFRE Gilles	
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
Membres	élus		
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
	(volontaires)		
	Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et		
	de santé (volontaires)		
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)		
	Representants des parents d'élèves (volontaires)		
	Représentants des élèves (volontaires)		
	nepresentants des eleves (volontanes)		



## **LE CESC**

### **ROLE**

Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées.

	COMPOSITION	
Memb	res de droits	
	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
	Psychologue de l'Education Nationale	Mme PRUGNAUD Amandine
	Assistante sociale	Mme LAFILLE Sylvie
	Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil	
	départemental de l'Yonne) (volontaire)	
	Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon) (volontaire)	
Memb	res élus	T
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	
	(volontaires)	
	Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et	
	de santé (volontaires)	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
	Representants des parents d'eleves (volontaires)	
	Représentants des élèves (volontaires)	
	mepresentants des eleves (volontalles)	



## LE CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

#### **ROLE**

Le conseil de la vie collégienne formule des propositions :

- a) Sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements et à la restauration ;
- b) Sur les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers ;
- c) Sur les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives ;
- d) Sur la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, des actions concourant à l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de l'enseignement moral et civique, du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel et du parcours éducatif de santé ;
- e) Sur la formation des représentants des élèves.

COMPOSITION			
Membres	de droits		
	Principal	M. COFFRE Gilles	
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
Membres	élus		
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation		
	(volontaires)		
	Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)		
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)		
	Représentants des élèves (élus)		
	Representants des eleves (elus)		



## LA COMMISSION FONDS SOCIAL

#### **ROLE**

L'objet des fonds sociaux est de répondre aux besoins élémentaires et essentiels de l'élève pour assurer une scolarité sereine et sans rupture. Ils sont destinés à faire face à des situations difficiles ponctuelles pour couvrir différents frais liés à la scolarité et tout particulièrement la demi-pension. Le chef d'établissement prendra l'avis du conseil d'administration sur les critères et modalités à retenir pour l'attribution de l'aide. La commission fonds social émet un avis sur les demandes d'aides qui lui sont présentées. Le chef d'établissement recueille l'avis de la commission et arrête la décision d'attribution de l'aide au vu de cet avis. En cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori. L'aide peut prendre la forme d'un concours financier direct ou d'une prestation en nature. Elle est allouée à la famille ou au représentant légal de l'élève.

	COMPOSITION			
Mem	Membres			
	Principal	M. COFFRE Gilles		
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima		
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen		
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine		
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie		
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle		
	Assistante sociale	Mme LAFILLE Sylvie		



# **LE COMITE DE PILOTAGE E3D**

### **ROLE**

Le rôle du comité de pilotage "établissement en démarche de développement durable" (E3D) est d'impulser la démarche E3D dans l'établissement, organiser son pilotage, réaliser un diagnostic, définir les axes thématiques, réaliser les démarches et les évaluer pour faire évoluer l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche de développement durable.

COMPOSITION		
bres		
Principal	M. COFFRE Gilles	
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
Adjoint-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental de l'Yonne) (volontaire)		
Représentants de la commune siège de l'établissement (Avallon) (volontaire)		
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (volontaires)		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (volontaires)		
Représentants des parents d'élèves (volontaires)		
Représentants des élèves (volontaires)		
representants des eleves (volontaires)		



## LE CONSEIL PEDAGOGIQUE

#### **ROLE**

Le conseil pédagogique est une instance de concertation qui permet la coordination des enseignements et des activités scolaires comme par exemple les dispositifs d'aide, la notation et l'évaluation, les expérimentations, etc.

Le conseil pédagogique est consulté sur :

- -la coordination des enseignements ; l'organisation des enseignements en groupes de compétences ;
- les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves ;
- -la coordination relative à la notation et à l'évaluation des activités scolaires ;
- -les modalités générales d'accompagnement des changements d'orientation ;
- -les modalités des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement européens et étrangers. Il formule des propositions quant aux modalités d'organisation de l'accompagnement personnalisé, que le chef d'établissement

soumet ensuite au conseil d'administration.

- Il prépare en liaison avec les équipes pédagogiques : -la partie pédagogique du projet d'établissement, en vue de son adoption par le conseil d'administration ;
- -les propositions d'expérimentation pédagogique ;
- Il assiste le chef d'établissement pour l'élaboration du rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement.

COMPOSITION	
Principal	M. COFFRE Gilles
Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (désignés par le chef d'établissement : au moins 1 professeur principal / niveau et au moins 1 enseignant / discipline	
+ enseignants volontaires)	
, ,	



# **LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

# ROLE

La commission d'appel d'offres (CAO) émet un avis concernant les achats de plus de 25 000 € HT selon la procédure formelle des marchés publics.

COMPOSITION		
		Titulaires
Membr	es de droits	
	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
Membr	es élus	
	Représentants des personnels d'enseignement et	
	d'éducation (volontaires)	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)	



# **LA COMMISSION "MENU"**

#### **ROLE**

Elle est constituée de représentants des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, du chef d'établissement, de l'adjointe-gestionnaire, de l'infirmière, de la CPE, d'un personnel ATSS et du chef de cuisine.

Ses attributions sont de recueillir les propositions constructives des convives sur la restauration scolaire, d'analyser les menus proposés pour la période à venir, de mettre à plat d'éventuels problèmes liés à la restauration.

Le but de cette commission est de proposer des repas variés, équilibrés en respectant les recommandations nutritionnelles dans le cadre d'un budget.

COMPOSITION		
		Titulaires
Membres	de droits	
	Principal	M. COFFRE Gilles
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle
	Chef de cuisine	Mme HERRARD Marie-Laure
Membres	élus	
	Représentants des personnels d'enseignement et	
	d'éducation (volontaires)	
	Représentants des personnels administratifs,	
	techniques, sociaux et de santé (volontaires)	
	Donnésantante des namente d'élèves (valantaires)	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)	
	Description to the description of the least transfer of the least	
	Représentants des élèves (volontaires)	



# LA COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE

### **ROLE**

Non obligatoire dans notre établissement non pourvu de section professionnelle, cette commission intervient dans les domaines suivants : promouvor la formation à la sécurité, contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, favoriser la participation active de la communauté éducative à l'amélioration des conditions de vie dans l'établissement.

	COMPOSITION		
		Titulaires	
Mem	bres de droits		
	Principal	M. COFFRE Gilles	
	Principale-adjointe	Mme VOLLOT Fatima	
	Adjointe-gestionnaire	Mme BELLIL-WALLE Karen	
	Directrice-adjointe de SEGPA	Mme TOUCHART-BETHERY Sandrine	
	Conseillère principale d'éducation	Mme JOUDRIER Elodie	
	Infirmière	Mme DANDOY-BERLO Isabelle	
	Représentant de la collectivité de rattachement		
	Assistant de prévention	Mme TATTEGRAIN Anne-Laure	
Mem	bres élus		
	Représentants des personnels d'enseignement et		
	d'éducation (volontaires)		
	Représentants des personnels administratifs,		
	techniques, sociaux et de santé (volontaires)		
		1	
	Représentants des parents d'élèves (volontaires)		
	Représentants des élèves (volontaires)		
	The production and distribution and the production		